



Je vien d'arrivé en france et je v..

Par **sam75_old**, le **16/10/2007 à 17:59**

salut je suis algerien je suis en france depuis 3 jour je suis entré avec un visa courte séjour danc je suis pour le moment en situation réguliere,ma petite amie est française je lai connue il ya 2 ans en algerie,en se moment je suis héberger chez sa mère et c'est la qu'elle vie aussi. ma quistion est est-ce-que je peut obtenir une carte de séjour long durée si on se marie ici en france quelle sont les dimarches si oui.merci davance de votre réponse

Par **abdel_old**, le **16/10/2007 à 18:43**

bonjour,rndéjà il faut que vous prenez rdv a la mairie pour le mariage et après la célébration de votre mariage vous devez allez avec votre livret de famille + le bulletin de mariage + votre passeport+ extrait de naissance le votre plus celui de votre femme avec mention mariage sur son extrait de naissance + un justificatif de domicile(edf.gdf.eaux.ou bien une attestation d'ebergement...)+3 photos d'indentité la votre biensur + la piece d'indentité de votre femme .rnet n'oublier pas de faire des photocopier de tous ça et aller a la préfecture ou la sous préfecture de votre résidence pour posé le dossier .et normaleman il vous délivre un récépissé de demande de carte séjour et pas une visa de long séjour . voila et bon courage.

Par **sam75_old**, le **25/10/2007 à 12:43**

merçi abdel pour votre réponse